



## Votre compteur d'eau bientôt relevé !

L'ensemble des compteurs d'eau de votre commune sera relevé :

à compter du : 11/09/2023

Afin de faciliter le passage du releveur, merci :

- De rendre accessible votre compteur
- D'éloigner vos animaux

La relève des compteurs sera effectuée par notre prestataire EPS.

Les agents de EPS ont été formés par nos équipes et ils utilisent nos outils pour assurer un relevé et une facturation fiables.

**Dans cette période de crise sanitaire inédite, la protection de tous est notre priorité, respectons les gestes barrière.**

# MERCI,

pour votre disponibilité et votre compréhension.



Et si vous ne pouvez pas être présent...  
Vous avez 4 façons de déposer votre index



**NOUVEAUTÉ :**

Pour déposer l'index et une photo du compteur par internet, rendez-vous sur le site : [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr)  
Dans la rubrique: « Relève de compteur »

Notez le relevé d'index de votre compteur d'eau sur l'avis de passage déposé par le releveur dans votre boîte aux lettres (comme ci-contre) :



Par téléphone :  
**service client**  
du lundi au vendredi  
de 8h à 19h  
le samedi de 8h à 13h

**0977 408 408**



Par courrier à l'adresse :

**SUEZ Eau France**

Service client

**TSA 50001 – 36400 LA CHATRE**

